



La chronique
de l'abbé Lafargue

Quand faut-il enlever la crèche ?

Alors que j'admirais sa crèche chez elle, la mi-janvier passée, je m'entendis dire par une brave dame: «Je sais que je ne devrais pas... mais je la garde encore un peu, comme ça Jésus est avec nous plus longtemps...».

Que de scrupules pour une règle tacite et, somme toute, totalement floue!

Car la date à laquelle les uns et les autres rangent leur crèche de Noël est à peu près aussi fluctuante que le jour où l'on juge bon de l'installer, avec ou sans Jésus selon que l'on attend ou non la nuit de Noël pour l'y placer.

Deux traditions prévalent pourtant. D'une part, enlever la crèche sitôt après l'Épiphanie, puisque le dimanche qui suit célèbre en général le baptême de Jésus, épisode vécu alors qu'il est adulte depuis bien longtemps déjà. D'autre part, attendre la Chandeleur – le 2 février –, date à laquelle on fête la Présentation de Jésus au Temple, quarante jours après sa naissance.

Du 6 janvier au 2 février, il existe autant de jours pendant lesquels nous continuons volontiers de répondre aux vœux qui nous sont adressés... tout en commençant déjà à ne plus appliquer les bonnes résolutions que nous avons prises au tournant de l'année!

Conclusion? Aussi sûr que nos plantes vertes sont magnifiques, tout comme nos crèches, aucun rapport de cause à effet avec le fait que Jésus est avec nous jusqu'à la fin des temps (re-lire Mt 28, 20 pour nous en persuader). Mais si vous souhaitez le conserver dans la crèche un peu plus longtemps que vos voisins, grand bien vous fasse! ■

Vincent Lafargue

Des signes à conserver pour tous

Une récente directive européenne en a fait réagir plus d'un. Attention, cependant, à ne pas effacer les signes chrétiens, utiles à tous car garants d'une juste compréhension de notre culture.

Guidés par l'étoile, les mages
arrivent à la crèche.

La directive de la Commission européenne recommandant aux membres du personnel des institutions bruxelloises de ne plus employer l'expression «Joyeux Noël» dans leurs vœux de fin d'année et de la remplacer par la formule «Bonnes fêtes» en a fait réagir plus d'un, à juste titre, et jusqu'au pape François. Elle était assortie d'une invitation ahurissante à ne plus utiliser des prénoms comme «Marie» et «Jean», parce que trop «chrétiens» et risquant de susciter des sentiments de discrimination.

La laïcité est nécessaire et recommandable si elle reste positive et permet l'expression libre des diverses religions dans l'espace public dans le respect du bien commun. Tandis que l'idéologie laïciste s'érige en police de la pensée et s'emploie à supprimer toute manifestation à connotation religieuse en société.

De tels assauts de laïcisme agressif ont de quoi surprendre l'ensemble de ceux qui se réclament de la foi

en Jésus-Christ, surtout au sortir de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens (18-25 janvier) et au lendemain du dimanche de la Parole de Dieu (23 janvier). C'est faire bien peu de cas de l'origine néotestamentaire du drapeau de l'Union européenne (UE), n'en déplaise à certains iconoclastes, comme le député «insoumis» Jean-Luc Mélançon, que cet enracinement dans la culture chrétienne dérange au point qu'ils le dénie avec une «mauvaise foi» caractérisée.

FÊTE INCLUSIVE

Les douze étoiles et le bleu de la bannière européenne proviennent bel et bien de l'Apocalypse (12, 1): «Un grand signe apparut dans le ciel: une Femme, ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles». Pourquoi vouloir à tout prix rejeter nos racines et réécrire l'histoire? C'est un manque d'égard vis-à-vis de tous les chrétiens.